

Liste des traitements à caractère personnel

Dossier médical commun des patients	2
Téléconsultation avec Doctolib.....	3
Dossier médical des patients accueillis aux urgences.....	4
Gestion de la régulation du SAMU47	5
Dossier d'analyses biologiques	6
Dossier d'anesthésie	7
Dossier de Réanimation	8
Gestion du dossier patient d'Imagerie.....	9
Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie	10
Suivi des patients Covid19	11
Télésuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques	12
Gestion du parcours patient en chimiothérapie.....	13
Dossier du réseau de Cancérologie.....	14
Téléconsultation en EHPAD	15
Gestion du dossier pharmaceutique.....	16
Gestion de la stérilisation	17
Orientation personnalisé des patients (ViaTrajectoire).....	18
Optimisation du codage.....	19
Service des soins à domicile.....	20
Suivi Social des patients	21
Gestion du dossier administratif du patient	22

Liste actualisée au 07 Septembre 2020

Dossier médical commun des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution M-Crossway de la société Maincare : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical commun à tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Téléconsultation avec Doctolib

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Doctolib

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de santé AZ Network, Coreye et Aws : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation de la téléconsultation pour tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier médical des patients accueillis aux urgences

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Terminal Urgences de l'ORU Paca: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical des patients accueillis aux urgences

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la gestion des résultats de vos analyses biologiques

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion de la régulation du SAMU47

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture Sdis47 avec la solution AppliSamu de la société Appligos et SI-SAMU de ANS: données de santé, données d'identification, données de géolocalisation

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la des données des appelants et la gestion médicale des patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les sociétés d'ambulances, services d'urgences

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la sauvegarde des intérêts vitaux.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'analyses biologiques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société SIGEMS, qui est hébergeur de données de santé : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'anesthésie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution M-Diane des sociétés Maincare et Bow Médical: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier d'anesthésie en pré, per et post opératoire

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier de Réanimation

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution ICCA de la société Philips: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical pendant un séjour dans le service de réanimation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier patient d'Imagerie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Xplore de la société EDL et la solution Vénus de la société Nicesoft : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier d'imagerie du patient en radiologie et médecine nucléaire

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la réalisation d'examen d'imagerie dans les services de radiologie et médecine nucléaire.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé, données d'identification

Le sous-traitant des données : est la société PrestaCare

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la saisie des rendez-vous de radiologie par des téléopérateurs lorsque le secrétariat du service est occupé.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, la société Simplify

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la fixation d'un rendez-vous au service de la radiologie.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Suivi des patients Covid19

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de données de santé (AWS , OVH) ou de l'établissement : données de santé, données d'identification,

Le sous-traitant des données : est la société Lifen

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi des patients à domicile atteints par le coronavirus Sars-CoV2 (Covid19)

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : articles du Code de la santé publique : R 6316-4 à propos des dossiers de télémédecine et R1112-2

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, médecins libéraux, la société Lifen, ARS

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, lié à l'état d'urgence sanitaire

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical par les services de l'établissement et à la gestion de la crise sanitaire.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Télesuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de prestataire hébergeur de données de santé, : AZ Network, AWS avec la solution Diabeo de la société Sanofi, la solution Accu-Check de la société Roche, la solution de la société Careline, la solution de la société Satelia : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi des patients à domicile

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : article R710-2-1 et Article R1112-2 du code de la santé publique et le cahier des charges des expérimentations relatives à la prise en charge par télésurveillance des patients insuffisants cardiaques chroniques mises en œuvre sur le fondement 54 de la loi n°2017-1836 de financement de la sécurité sociale pour 2018 - publié au JO le 27 octobre 2018

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : le sous-traitant, les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Gestion du parcours patient en chimiothérapie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion de la prescription et administration des chimiothérapies

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les services de soins, le service du DIM

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi thérapeutique

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier du réseau de Cancérologie

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est l'association « Onco Nouvelle-Aquitaine »

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'hébergeur de données de santé choisit par l'Onco Nouvelle-Aquitaine à l'aide de la solution DCC K-Process: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) M. Loïc Montangon joignable au 05 55 50 51 81

La finalité (Art 13-1 c) est la mise œuvre d'un logiciel et d'un entrepôt de données accessibles aux équipes de soins, et aux équipes de structures de gestion du dépistage organisé reconnues par l'Agence Régionale de Santé afin de faciliter la prise en charge des patients

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est la sauvegarde des intérêts vitaux des personnes

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les établissements et professionnels de la prise en charge ainsi que les équipes de veille (dont les équipes du CH Agen-Nérac), suivi ou de dépistage autorisées par la réglementation et reconnues par l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire d'Onco-Nouvelle-Aquitaine par courrier postal à *Onco-Nouvelle-Aquitaine Protection des données K-Process 203 route de Gençay 86280 SAINT-BENOIT*

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi, prise en charge, à votre éventuelle sollicitation dans le cadre d'actions de recherche nécessitant votre consentement ou aux actions de dépistage vous concernant

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Téléconsultation en EHPAD

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant des données : est la société Acétiam

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture de l'hébergeur de santé OVH :
données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est l'utilisation comme site requis de la téléconsultation pour EHPAD participant au programme

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique) et Article R6316-4 sur le dossier de télémédecine

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le sous-traitant, les services de soins, les sites requérants, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier pharmaceutique

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Pharma de la société Computer Engineering: données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service de facturation

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion de la stérilisation

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution SédiSté de la société Sédia: données de santé (sur papier), données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la traçabilité du processus de stérilisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale : Livre V bis du Code de la Santé Publique, la traçabilité est obligatoire depuis le 14 juin 1998

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, Tiers autorisés

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 40 ans à compter de la collecte de la donnée.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation et la traçabilité matériel/patient

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Orientation personnalisé des patients (ViaTrajectoire)

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le responsable de traitement conjoint : est la plateforme GCS Sara et instances régionales

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des Hospices Civils de Lyon, hébergeur de données de santé agréé

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@psv47.fr

La finalité (Art 13-1 c) aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est le consentement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont les responsables de traitement, les représentants des personnes concernées, établissements de santé éligibles au parcours de soins

Aucun transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 10 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@psv47.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification, sous condition à l'effacement, à la limitation (geler l'utilisation de certaines données) et sous condition à s'opposer au traitement.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

Optimisation du codage

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Le sous-traitant est la société : Cegape Société

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du sous-traitant : la plateforme Aymingsphere hébergeur de données de santé : données d'identification, données de santé

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale Décret 2018-1254 du 26 dec 2018 encadrant les missions des prestataires externes sous la responsabilité du médecin du DIM

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service de facturation, le service du DIM

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois après la fin de relation contractuelle

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Service des soins à domicile

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de vie personnelle, données d'identification, données de santé

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est Gestions des soins à domicile effectué par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre suivi médical à domicile et à sa facturation

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Suivi Social des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de vie personnelle, données d'identification, données économique et financières

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est le suivi social et l'accompagnement des patients dans l'accès aux droits.

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est le consentement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs et instructeurs des prestations sociales

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander une limitation du traitement des données.
- Retirer votre consentement au traitement de vos données

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi social.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier administratif du patient

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la facturation des prestations effectuées

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et au suivi de la facturation.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.